



SÉANCE EXTRAORDINAIRE - BUDGET

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 7 octobre 2014, à 18 h 30**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201, Montréal, au cours de laquelle le conseil d'arrondissement dressera le budget d'arrondissement pour l'exercice financier de 2015.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

Le 23 septembre 2014

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Publication :
[Progrès de Villeray/Parc-Extension, édition du 23 septembre 2014](#)
[Journal de Saint-Michel, édition du 24 septembre 2014](#)